



MOT DU PRESIDENT

Monsieur Gaston TONG SANG
Président de la Polynésie française



A l'occasion de la remise d'attestation
aux cadres ayant participé aux formations dispensées par
deux formateurs de l'Ecole Nationale des Finances Publiques
Du 25 au 29 Octobre 2010



- Vendredi 29 Octobre 2010 à 15H30 -
Présidence



- Madame la Directrice des impôts et des contributions publiques,
- Monsieur le Secrétaire général du gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les formateurs,
- Mesdames et Messieurs les cadres de l'administration de la Polynésie française
- Mesdames et Messieurs,
- Chers amis,
- Ia orana, Maeva e Manava.

C'est en toute simplicité que j'ai le plaisir de vous accueillir à la Présidence et je vous souhaite à tous la bienvenue.

C'est une joie pour moi que de marquer, de manière un peu plus solennelle, mais conviviale, la clôture des deux sessions de formation professionnelle que vous venez de suivre, avec un grand intérêt j'en suis persuadé, parce que nous avons la chance, et je dis bien **NOUS**, d'avoir pu bénéficier, pendant ces derniers cinq jours, du concours exceptionnel de deux experts de l'Ecole Nationale des Finances Publiques.

Au nom de tous, je salue et remercie très chaleureusement, Madame Hélène LECAREUX, inspectrice départementale à l'Ecole Nationale des Impôts, et Monsieur Didier VERMEERSCH, Directeur divisionnaire au siège de l'Ecole Nationale des Finances Publiques, pour les actions de formation professionnelle qu'ils viennent de réaliser cette semaine, à l'endroit principalement des cadres de la Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP), mais également du Secrétariat Général du Gouvernement et de la Direction des Affaires Foncières.

Je tiens ici, à vous féliciter, vous tous ensemble réunis sous le toit de ce "patio", formateurs et cadres de notre Administration, pour votre implication personnelle et professionnelle dans cette démarche volontaire et exemplaire avec pour ambition de "*redynamiser*" et consolider l'image et l'efficacité de NOTRE Administration.

Cette démarche a une valeur exemplaire car, elle s'inscrit pleinement dans le processus de refonte de notre service public que nous avons initié dès le début de l'année 2010, et que la mission d'expertise et de conseil des corps de l'inspection de l'Etat a repris dans ces préconisations.

Encore hier au soir, devant les élus, Mme BOLLIET, inspectrice générale des finances en présentant les conclusions dudit rapport, rappelait les efforts que nous devons faire en matière de formation et de développement de notre encadrement supérieur.

NOUS devons, être à l'écoute de nos concitoyens, adapter notre comportement à chaque situation aussi difficile soit-elle, alléger nos procédures qui sont tellement décriées, à tort ou à raison, aujourd'hui, en un mot : être professionnel et compétent, chacun dans son domaine d'intervention.

Mes remerciements vont aussi à la Direction de la DICP, Claude PANERO et Georges PENI en particulier, pour leur ténacité à faire aboutir ce projet.

Mes remerciements encore au Secrétaire général du gouvernement et à la Directrice des affaires foncières qui ont permis à des agents de leurs services de participer à cette action de formation.

Nous avons lancé le processus, nous devons maintenant continuer dans cette voie. Je vous annonce, d'ores et déjà, la tenue, l'année prochaine, ici à TAHITI, d'une autre session de formation dans le respect et le prolongement de la "Convention d'Assistance et de Formation" que j'ai passée avec la Direction Générale des Finances Publiques.

Je vais inviter maintenant Mme LECAREUX et M. VERMEERSCH, Hélène et Didier, pour ceux qui ont vécu ce stage, à me rejoindre, pour m'aider à remettre, à chacun des cadres ayant suivi les deux sessions de formation professionnelle, une "**Attestation de formation**" que nous avons co-signée et qui marquera, sans nul doute, leur contribution à consolider votre professionnalisme.

Nous prendrons ensuite un POT de l'amitié pour clôturer dignement vos formations.

Je vous remercie encore de cette heureuse initiative et de cette séquence, qui marque un premier pas dans le long processus de mutation de notre service public ; un service public plus performant, plus efficace, au service de l'utilisateur.

Te aroha ia rahi e mau'uru'uru.

Gaston TONG SANG